

LETTRE OUVERTE AU SUPÉRIEUR DU DISTRICT DE FRANCE MONSIEUR L' ABBE RÉGIS DE CACQUERAY

Monsieur l'abbé,

Le site officiel du District de France, La Porte Latine, vient de publier l'Éditorial de Monsieur l'abbé Bouchacourt, Supérieur du District d'Amérique du Sud « *Il est temps de parler* » dans lequel je suis personnellement attaqué.

Deux points de cet éditorial m'ont paru particulièrement importants. Au milieu de la confusion déjà engendrée par les déclarations et décisions des actuelles autorités de la Fraternité St Pie X, ces propos ne peuvent qu'abuser un peu plus prêtres et fidèles. Aussi est-ce à ces deux points que je me contenterai de répondre.

En premier lieu, l'Abbé Bouchacourt, pour me discréditer auprès des fidèles, utilise un argument d'une enfantine simplicité :

« *Il n'hésite pas même à critiquer Mgr Lefebvre!* »

Si je demande à l'Abbé Bouchacourt, ou à vous-même, de me dire où et quand j'ai critiqué Mgr Lefebvre, vous ne le ferez pas parce que vous êtes dans l'impossibilité de le faire...

Voici ce que l'on peut lire dans ma lettre explicative de démission au sujet de Mgr Lefebvre :

« En juin 1988, par l'intermédiaire de *L'Osservatore Romano*, j'ai eu connaissance du Protocole d'accord signé le 5 mai. Ma première réaction a été de dire : *Rome ment !* Et Dieu m'est témoin que je n'aurais pas suivi Monseigneur Lefebvre, s'il avait continué avec ce Protocole, dont le contenu complet est bien celui qui a été publié par le journal du Vatican et que, cependant, bien des prêtres de la Fraternité et l'ensemble des fidèles ne connaissent pas. Mais en juin, les consécrations étaient déjà décidées pour le 30, et j'ai considéré que le triste document était véritablement relégué dans les oubliettes. Pour comprendre ce dont il s'agit, on peut se reporter à la partie finale de l'**Annexe X** - lettre de l'Abbé Ceriani à Mgr Fellay du 29 mai 2009.

Je regrette beaucoup de ne pas avoir demandé à l'époque à Monseigneur Lefebvre une rétractation claire et nette de la signature de ce document qui, de nos jours encore, est sujet à discussions au sein de la Fraternité et constitue une arme redoutable entre les mains de la *Rome conciliaire*. »

Voici la partie du protocole qui a été cachée aux fidèles (voir point 6.2) et qui n'a pas été publiée dans le *Fideliter* de l'époque :

« **6. PROBLEMES PARTICULIERS (à résoudre par décret ou déclaration).**

6.1. *Levée de la « suspensio a divinis » de Mgr Lefebvre et dispense des irrégularités encourues du fait des ordinations.*

6.2. *« Sanatio in radice », au moins « ad cautelam », des mariages déjà célébrés par des prêtres de la Fraternité sans la délégation requise.*

Il ne s'agit pas, bien entendu, d'ajouter foi à la validité de la *suspensio a divinis* de Mgr Lefebvre ; et bien sûr les mariages célébrés dans la Fraternité St Pie X sont, quant à eux, bien valides, comme cela a déjà été démontré ; mais on voit là jusqu'où peuvent conduire des conversations avec la Rome antichrist et moderniste.

Ainsi, Monsieur l'abbé, la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X a **caché aux fidèles le texte complet signé par Monseigneur Marcel Lefebvre et elle a adultéré l'original**. Et la majorité des prêtres l'ignore ou l'a oublié. Vous-même l'avez appris de ma bouche le 30 décembre 2008 !

Par conséquent, on peut, dans la Fraternité, dissimuler une partie d'un texte officiel signé par Monseigneur Marcel Lefebvre, on peut adultérer son original !

Ceci est très grave...

Mais on ne peut pas dire : « je n'aurais pas suivi Monseigneur Lefebvre, s'il avait continué avec ce Protocole » !...

Si mes propos constituent une critique, que faut-il penser, alors, de ceux qui ont caché ce point 6.2 du Protocole, qui en ont adultéré l'original ? ...

Cette dissimulation constitue bel et bien une critique à l'égard du Fondateur parce que cacher ce qu'il a signé signifie que l'on en a honte...

Ainsi, ceux qui disent ne pas critiquer Monseigneur Marcel Lefebvre, mais qui acceptent l'adultération du texte qu'il a signé, ceux qui ont dissimulé ce fait et continuent à le cacher (ce qui est beaucoup plus grave), ceux-là mêmes prouvent qu'ils ont honte d'assumer la gravité du Protocole du 5 mai 1988.

Oui, Monsieur l'abbé de Cacqueray, ***il est temps pour vous de parler***... Reconnaissez enfin jusqu'où ont conduit des conversations avec la Rome antichrist et moderniste, il y a 20 ans. Reconnaissez-le avant que les actuelles conversations avec cette Rome antichrist et moderniste n'aboutissent à l'irréversible...

De grâce, en tant que responsable du district de France : **veuillez parler ! Rompez enfin le silence !**

Le second point que je souhaite traiter est annoncé par Monsieur l'abbé Bouchacourt de cette manière : « *il m'a semblé qu'il était temps de parler, ou plutôt de laisser la parole à notre fondateur, Monseigneur Lefebvre* ».

Et il transcrit une lettre de Mgr Lefebvre de juillet 1989 à Mgr de Galarreta et aux prêtres, séminaristes et fidèles du district d'Amérique de Sud.

Je laisse aux fidèles de Grenoble, de Dijon, de Besançon, de Martinique et de Guadeloupe, qui m'ont connu, le soin de juger par eux-mêmes si l'application de la deuxième partie de cette lettre peut ou non se faire à ma personne. Il ne m'appartient pas de prendre ma propre défense sur ce point.

Je me contenterai, et c'est déjà beaucoup, hélas ! de souligner **l'aveuglement** des autorités de la Fraternité (à commencer par M. l'abbé Bouchacourt et vous-même qui publiez son éditorial), lesquelles ne comprennent même pas que ce qu'a écrit Mgr Lefebvre en 1989 dans la première partie de sa lettre (« la première tentation ») condamne avant l'heure leur dérive actuelle.

En effet, nous pouvons lire :

« La première tentation consiste à maintenir de bons rapports avec le pape ou les évêques actuels.

Evidemment, il est plus normal et agréable d'être en harmonie avec les autorités que d'être en conflit avec elles, surtout quand ces difficultés peuvent aboutir à des sanctions.

La Fraternité sera alors accusée d'exagérer les erreurs du Concile Vatican II, de critiquer abusivement les écrits et les actes du pape et des évêques, de s'attacher avec une rigidité excessive aux rites traditionnels et, en définitive, de présenter une tendance au sectarisme, qui la conduira un jour au schisme.

Une fois mentionné le mot schisme, on s'en servira comme d'un épouvantail pour faire peur aux séminaristes et à leur famille, les conduisant à abandonner la Fraternité, d'autant plus facilement que les prêtres, les évêques et Rome elle-même prétendent offrir des garanties en faveur d'une certaine Tradition.

Nous pourrions établir une longue liste de ceux qui nous ont abandonnés pour ces raisons.

Il était clair que les consécration épiscopales et l'excommunication seraient considérées comme des motifs plus que suffisants pour quitter la Fraternité, surtout au regard des garanties offertes par la Rome conciliaire en faveur de la tradition liturgique.

Malgré que les mensonges de la Rome conciliaire se soient de nombreuses fois vérifiés dans les faits, il n'est jamais inutile d'essayer, puisqu'il s'en trouvera toujours certains pour mordre à l'hameçon.

Mais les erreurs du Concile Vatican II et son esprit sont, en permanence et publiquement, confirmés par les faits et les affirmations. Rien ne change au niveau des principes libéraux et modernistes. L'apostasie se répand, la foi catholique continue à disparaître.

La plupart de nos prêtres, séminaristes et fidèles ne s'illusionnent pas et sont convaincus qu'il est impossible d'avoir confiance dans les autorités de l'Eglise conciliaire, tant qu'elles professent de telles erreurs. »

Ainsi, voilà les actuelles autorités de la Fraternité St Pie X condamnées avant l'heure par leur propre fondateur !!!

Monsieur l'abbé, *Il est temps de parler... Il est encore temps de parler* avant que les conversations présentes avec la Rome antichrist et moderniste n'aboutissent à l'irréparable...

1) A la suite de votre fondateur, il faut dire, aujourd'hui, comme en 1989, que c'est *une tentation de vouloir maintenir de bons rapports avec le pape ou les évêques actuels*.

Par conséquent, vous devez dénoncer les prêtres (ou les évêques...) tentés, aujourd'hui, *de maintenir de bons rapports avec le pape ou les évêques actuels...*

2) Monseigneur Bernard Fellay a déclaré vouloir « *garder 95% du Concile* » (DICI N° 8) et il a précisé sa pensée dans la Lettre aux amis et Bienfaiteurs N° 60 : « *Lorsque nous disons refuser le Concile, nous n'entendons pas par là rejeter totalement la lettre de tous les documents conciliaires, qui pour la plus grande partie contiennent des simples répétitions de ce qui a déjà été dit dans le passé. Mais nous attaquons un nouveau langage, introduit au nom de la pastoralité du Concile.* »

Vous devez dénoncer que, depuis 2001, au moins, on ne peut pas dire que Mgr Bernard Fellay *puisse être accusé d'exagérer les erreurs du Concile Vatican II !*

3) Vous devez dénoncer que, depuis avril 2005, depuis l'élection de Benoît XVI, on ne peut plus accuser les documents officiels de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X *de critiquer abusivement les écrits et les actes du pape !* Il n'y en a pas un seul !

4) Il n'y a presque plus de prêtres dans le District de France qui puissent être accusés *d'exagérer les erreurs du Concile Vatican II, de critiquer abusivement les écrits et les actes du pape...* Vous le savez très bien... Et sans aucun doute y êtes-vous pour quelque chose...

5) Entre-temps, **les erreurs du Concile Vatican II et son esprit sont, en permanence et publiquement, confirmés par les faits et les affirmations... de Benoît XVI !** Et les autorités de la Fraternité se taisent...

6) **Rien ne change au niveau des principes libéraux et modernistes... de Benoît XVI !** Et les autorités de la Fraternité se taisent...

7) **Et même : l'apostasie se répand, la foi catholique continue à disparaître grâce à l'action nocive de... Benoît XVI !** Et les rares prêtres qui osent encore le dénoncer sont marginalisés et réduits au silence, ou encore obligés de quitter la Fraternité, quand ils n'en sont pas tout simplement expulsés...

8) Une fois accepté le *Motu proprio*, sans avoir condamné ni rejeté la distinction entre forme *ordinaire* et forme *extraordinaire* d'un même rite, exprimant toutes les deux la même foi, la Fraternité ne peut plus être **accusée de s'attacher avec une rigidité excessive aux rites traditionnels !**

On ne peut pas, en effet, prétendre être attaché avec une rigidité excessive aux rites traditionnels quand on n'a pas condamné la distinction entre forme *ordinaire* et forme *extraordinaire* d'un même rite exprimant toutes les deux la même foi !

Vous savez très bien que les Supérieurs de la Fraternité, particulièrement Mgr Bernard Fellay, étaient au courant de cette distinction abominable depuis longtemps. Voici les références : **DICI** N° 94, mai 2004 ; **Cor Unum** N° 85, octobre 2006 ; **DICI**, 10 mars 2007 : **Homélie de Mgr Bernard Fellay** pour les 30 ans de la restitution de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; **Benoît XVI et les traditionalistes**, page 201 ; **Intervention du cardinal Castrillon Hoyos** lors de la V^e Assemblée des évêques d'Amérique latine, le 18 mai 2007 ; **Nouvelles de Chrétienté** N° 106, juillet - août 2007.

9) Quant au décret du 21 janvier 2009, s'il faut en croire Mgr Bernard Fellay, il contiendrait des mensonges... Alors, **bien que les mensonges de la Rome conciliaire aient été, de nombreuses fois, vérifiés dans les faits, les Romains ont bien raison de continuer... puisqu'il s'en trouvera toujours pour mordre à l'hameçon...**

10) En 1989, Monseigneur Marcel Lefebvre disait que **la plupart des prêtres, séminaristes et fidèles de la Fraternité ne se faisaient pas d'illusions et étaient convaincus qu'il est impossible d'avoir confiance dans les autorités de l'Eglise conciliaire, tant qu'elles professent de telles erreurs.**

En 2009, par contre, après les deux préalables, après les mensonges de la Rome conciliaire... **et d'ailleurs...**, **la plupart des prêtres, séminaristes et fidèles de la Fraternité s'illusionnent et sont convaincus qu'il est possible d'avoir confiance dans les autorités de l'Eglise conciliaire, bien qu'elles professent toujours de telles erreurs...**

Monsieur l'abbé de Cacqueray, ne l'oubliez pas : **il est temps de parler... Il est encore temps de parler** avant que les actuelles conversations avec la Rome antichrist et moderniste n'aboutissent à l'irréversible...

Il est encore temps, mais il est désormais plus que temps...